RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2007 B 00197
Numéro SIREN : 494 748 098
Nom ou dénomination : GRASSE DIFF

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2015 sous le numéro de dépôt 2036

GREFFE
DU
TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE GRASSE

SCO/2015O01106/20-07-2015
TRIBUN AL DE COMMERCE

Palais de Justice
06130 GRASSE

EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCE

DÉPOSÉ LE
20 JUIL. 2015
TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Tribunal de Commerce de Grasse
a rendu la décision dont la teneur suit

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE (A.-M.)
Nathaline NGUYEN
Commis-Greffier

N° de rôle	2015O01106
Nom du dossier	SAS GRASSE DIFF /
Délivrée le	20/07/2015

Greffe du Tribunal de Commerce de Grasse : dépôt N°2036 en date du 20/07/2015

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Requête présentée par :

SAS GRASSE DIFF
Lieudit Route De Cannes
70 Bd Marcel Pagnol
06130 GRASSE

ORDONNANCE

Nous, Jean-Claude AVELINES, Président du Tribunal de Commerce de Grasse, étant en notre Cabinet au Palais de Justice, 37 avenue Pierre Sémard à 06130 GRASSE,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède présentée par la SAS TECHNOSUD, Président de la SAS GRASSE DIFF, dont le siège social est à 06130 GRASSE, Lieudit Route De Cannes, 70 Bd Marcel Pagnol , immatriculée au RCS de Grasse sous le n° 494748098,

Vu les dispositions des articles L 227-9, L 223-26, L 225-100, L 242-10 et des articles R 123-111, R 123-163, R 225-64 du Code de Commerce,

PROROGEONS AU 30 SEPTEMBRE 2015,

Le délai prévu par les textes susvisés afin de permettre à cette société de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice écoulé,

Disons qu'une copie certifiée conforme de notre ordonnance sera déposée en annexe du Registre du Commerce de la SAS GRASSE DIFF,

Disons que la présente ordonnance sera déposée en minutes de notre Greffe,

Disons qu'une expédition sera adressée au requérant en lettre simple,

Taxons les dépens à la somme de 38.52 € TTC comprenant les frais de la présente ordonnance, expéditions certifiées, dépôt en annexe au RCS, taxe INPI et TVA,

Fait et ordonné à Grasse le 20 Juillet 2015,

Le Président,
Jean-Claude AVELINES

Le Greffier,
Kathy VUILLIN

Nathalie COUVREUR,
Commis Greffier

REQUETE

à Monsieur le Président du Tribunal de commerce de GRASSE

Le soussigné :

Jean-Louis MEYER, représentant légal de la SAS TECHNHOSUD, sise 51, rue Jules Barbier – 83700 SAINT RAPHAEL, (RCS : FREJUS 388 604 563),

Agissant en qualité de Président de la SAS GRASSE DIFF, société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé 70, Bd Marcel Pagnol – Lieudit Route de Canes – 06130 GRASSE, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro GRASSE 494 748 098,

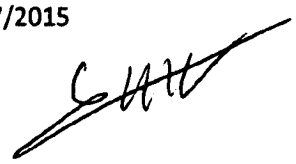
A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31/12/2014 les comptes de son dernier exercice social, doit, conformément aux articles L 225-100 du Code de commerce, réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 JUIN 2015.

Cette date n'a pu être respectée pour raison de difficultés matérielles.

C'est pourquoi, le requérant a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois, soit au 30 SEPTEMBREE 2015 lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, en respectant les délais d'information des actionnaires prévus par la loi.

Fait à SAINT RAPHAEL

Le 15/07/2015



EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente décision

Le Greffier



N° de rôle	2015O01106
Nom du dossier	SAS GRASSE DIFF /
Délivrée le	20/07/2015